



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril 2023 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Sylvain POITOUT, Anita SAUTIER, Cyril HATEM, Jocelyne MANENTI, Anne DUFOULON, Fabien CARD, Arthur BECKER, Laurent CAPDEVIELLE, Yann SPINLER, Stéphanie LERONDEAU, Agnès ENGEL.

Absents ayant donné pouvoir :

Nathalie BERLAND donne pouvoir à Sylvain POITOUT.

Absents excusés :

Hubert LOUIS, Marjorie RIMBAULT.

Secrétaire de séance : Fabien CARD.

Ordre du jour :

- Vote du Compte de Gestion 2022.
- Vote du Compte Administratif 2022.
- Vote de l'Affectation du Résultat 2022.
- Vote des Taxes 2023.
- Vote du Budget Primitif 2023.
- Autorisation au Maire de lancer l'étude de l'éclairage public pour la rue des Méraudes.

Compte de Gestion du Receveur

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 du Receveur qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote pour : 13.
Vote contre : 0.
Abstentions : 0.

Compte Administratif 2022

Le Maire présente le Compte Administratif et sort de la salle pendant le vote. Anita SAUTIER prend ensuite la présidence de la séance et soumet le compte administratif 2022 à l'approbation du Conseil Municipal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 496 610,55 euros.
- Recettes : 583 934,95 euros.
- Soit un excédent de : 87 324,40 euros.
- Excédent reporté : 327 778,07 euros.
- Résultat Clôture Fonctionnement : 415 102,47 euros.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 382 513,82 euros.
- Recettes : 103 122,69 euros.
- Soit un déficit de : 279 397,13 euros.
- Excédent antérieur reporté : 609 815,46 euros.

- Résultat clôture investissement : 330 418,33 euros.

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le

Compte Administratif 2022.

Vote pour : 13.
Vote contre : 0.
Abstentions : 0.

Affectation du Résultat 2022

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide l'affectation des résultats suivantes :

Virement de 50 000,00 euros issus de la section Fonctionnement à la section Investissement.

Vote pour : 12.

Vote contre : 0.

Abstentions : 1 (Yann SPINLER).

Vote des Taxes 2023

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales par rapport à l'année précédente, soit :

- Foncier Bati : 35.77% : (21% département ; 14.77% commune).
- Foncier non bâti : 47.24%.
- Taxe d'habitation: 6,89%.

Vote pour : 13.

Vote contre : 0.

Abstentions : 0.

Budget Primitif 2023

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2023 qui présente en :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 560 983,00 euros.
- Recettes : 601 360,00 euros.

INVESTISSEMENT

- Dépenses : 547 701,00 euros.
- Recettes : 577 539,33 euros.

Vote pour : 12.

Vote contre : 1 (Yann SPINLER).

Abstentions : 0.

Autorisation au Maire de lancer l'étude de l'éclairage public pour la rue des Méraudes

Décision du Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer l'étude de l'éclairage public pour la rue des Méraudes.

Vote pour : 13.
Vote contre : 0.
Abstentions : 0.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL : 22h00

Le Maire
Denis MAILLER